LE MONUMENT AUX MORTS D'ARCACHON

Le 11 novembre 1918, l'annonce de la fin de la guerre qui dura quatre ans, sonne le glas de milliers de soldats morts pour la France sur tous les champs de bataille. Pour ne pas oublier le sacrifice de tous ces héros et pour que les générations futures en perpétuent le souvenir, très vite, dans toutes les communes de France, les autorités envisagent d'organiser des cérémonies officielles et d'élever des monuments commémoratifs.

Le chanoine Ambroise Bonnet, curé de Notre-Dame d'Arcachon de 1908 à 1925, relayé par l'ancien maire, James Veyrier-Montagnères qui a perdu son fils Louis, en 1914, à la bataille de la Marne prennent l'initiative, dès août 1919, de la souscription ouverte pour l'érection d'un monument aux morts. Ainsi, une souscription publique avec pour objectif une somme de 100 000 francs, officialisée par Ramon Bon, le nouveau maire, suivie en 1922 par l'organisation d'un concours en vue de choisir l'œuvre patriotique d'un sculpteur voit le jour.

C'est en 1919 que la municipalité d'Arcachon prend les premières décisions concernant l'édification de son monument aux morts en fixant l'emplacement au centre du Rond-Point Deganne qui a pris le nom de Verdun en 1955 ; de plus, un concours est

ouvert pour désigner l'artiste à qui la réalisation va être confiée.
Un comité est désigné pour examiner les projets proposés et décider du meilleur d'entre eux.
C'est le sculpteur lyonnais Alexandre Maspoli qui remporte le concours le 25 novembre 1922 ; ***Gallia*** *(*la Gaule) est le nom de l'œuvre.
Il est à noter que le sculpteur A. Maspoli est également un célèbre athlète, champion du monde d'haltérophilie.

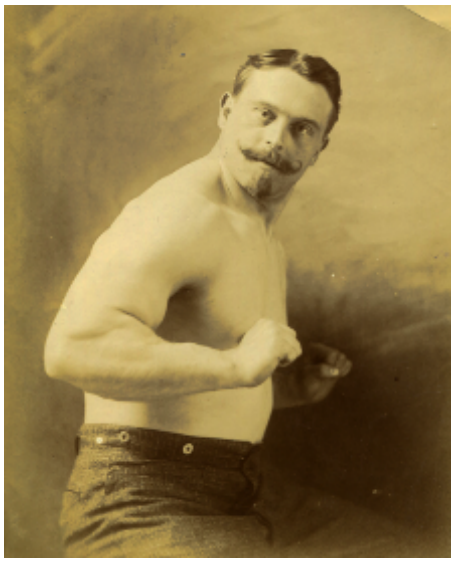

Alexandre Maspoli

Le maire Ramon Bon, demande la possibilité de remplacer la pierre prévue pour le monument par du bronze susceptible d'assurer une plus longue durée au monument. A. Maspoli consent à ce remplacement moyennant un supplément de prix de 25 000 francs. La décision est prise en ce sens. Le fondeur choisi est Edmond Guichard (de Castelnaudary, Aude), spécialisé dans les monuments aux morts.

La bénédiction et l'inauguration du Monument aux Morts d'Arcachon ont lieu le 11 novembre 1924. La bénédiction est précédée par une messe en l'église Notre-Dame *à la mémoire des soldats morts pour la France* ; y assistent également les ministres des différents cultes. L'après-midi, à 14h, un rassemblement s'effectue devant la mairie d'Arcachon, suivi d'un défilé. À 14h 30, il est procédé à l'inauguration du monument aux morts. Des h*ymnes sont* chantés par les élèves des écoles communales et par *l'Harmonie d'Arcachon*. Le voile tricolore qui recouvrait la statue de « *la France victorieuse offrant la paix au monde* » glissa aux accents de *la Marseillaise* et tomba « *le long du piédestal allégorique* ».

Hautement emblématique, cet édifice est constitué de plusieurs éléments. Au sommet se dresse une statue en

bronze, représentant *la France victorieuse*, épée en main et coq sur le casque, soutenue par des marins et des soldats sans visage, bras levés.

Elle repose sur un piédestal monumental accessible par un escalier de 7 degrés, décoré d'un bas-relief figurant : une veuve, son enfant, un vieux marin et une ostréicultrice, personnages éplorés penchés sur des linceuls, symbolisant la population endeuillée.

Plus bas sont inscrits les 258 noms d'Arcachonnais morts pour la France durant la Première Guerre mondiale, complétés de ceux des victimes de la Seconde Guerre mondiale et des guerres d'Indochine et d'Afrique du Nord.

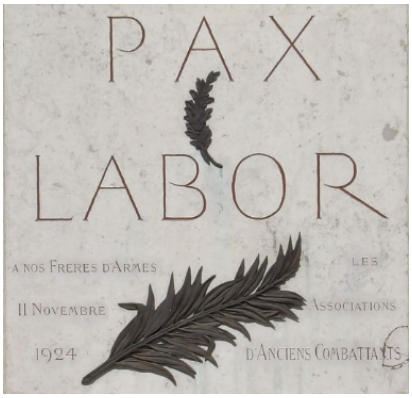

L'ensemble de l'édifice dépasse les 9 mètres de hauteur. Le second étage supporte les plaques de marbre commémoratives – PAX et LABOR – d'une hauteur de 2 m.

En 2019 et 2020, des aménagements sont effectués sur la place de Verdun concernant des travaux paysagers.

Nota : cette chronique s'appuie sur les articles parus dans les bulletins de la SHAAPB :

- n° 99 de 1999, écrit par Michel BOYÉ et intitulé : *Pierres et sites du Pays de Buch - Le monument aux morts d'Arcachon*.
- n° 179 de 2019, écrit par Roderic MARTIN et intitulé : *Gallia, le Monuments aux Morts d'Arcachon.*